

**PROCÈS-VERBAL DE LA 98<sup>e</sup> SÉANCE  
DU CONSEIL DE LA JUSTICE ADMINISTRATIVE**

**3 décembre 2014, à 13 h 30**

**Adopté tel que rédigé à la séance du 31 mars 2015**

Procès-verbal de la 98<sup>e</sup> séance du Conseil de la justice administrative, tenue le 3 décembre 2014, à 13 h 30, à la salle 5.15 du Tribunal administratif du Québec située au 575, rue Saint-Amable, 5<sup>e</sup> étage à Québec. La séance a été convoquée conformément aux délais prescrits par les *Règles de régie interne*.

Sont présents :

M. Normand Bolduc, président du Conseil  
Mme Marie Auger  
Me Nancy Chamberland  
Me Robert Côté  
Mme Suzanne Danino  
M. Pierre D. Denault  
Me Santina Di Pasquale  
M. Simon Julien  
Me Marie Lamarre  
M. Michel Marchand  
Me Louis Morin  
Me Mathieu Proulx  
M. Antoine Roumi  
Me Patrick Simard  
Me Alain Turcotte

Mme Nathalie Diamond, secrétaire du Conseil

Membres absents :

Me Luc Harvey  
Me Lucie Le François

Sont aussi présentes :

Me Nathalie Lachance, adjointe au président  
Mme Josée Langlois, agente de recherche en droit  
Mme Diane Toutant, secrétaire principale retraitée

## **1. Ouverture de la séance**

La séance est ouverte à 13 h 30.

Monsieur Normand Bolduc, président du Conseil, constate le quorum et ouvre la séance. Il souhaite la bienvenue aux membres et les remercie de leur présence.

Il informe les membres présents des motifs d'absence de Me Lucie Le François et Me Isabelle Normand qui avait été invitée à assister à la séance à titre de vice-présidente de la Régie du logement.

Monsieur Bolduc présente aux membres madame Nathalie Diamond, qui est entrée en fonction comme secrétaire du Tribunal administratif du Québec le 10 novembre dernier et qui est, par le fait même, la nouvelle secrétaire du Conseil.

Monsieur Bolduc a invité madame Diane Toutant à assister à la séance afin de souligner sa retraite en date du 21 novembre dernier. Monsieur Bolduc témoigne de la grande qualité de son travail et de son excellente collaboration dans la réalisation du mandat du Conseil. Les membres du Conseil la félicitent et lui manifestent leur appréciation. Ils souhaitent adopter une résolution de remerciement à l'égard de Diane pour sa contribution aux travaux du Conseil au cours des dernières années.

En conséquence, sur proposition de monsieur Bolduc dûment appuyée, il est résolu de remercier Diane Toutant pour son travail et son implication au sein du Conseil au cours des dernières années.

**Madame Diane Toutant quitte la séance à 13 h 05.**

## **2. Adoption de l'ordre du jour de la séance**

Sur la proposition de Me Mathieu Proulx, dûment appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

## **3. Approbation du procès-verbal de la séance publique du 16 septembre 2014 et de la séance électronique du 5 au 10 novembre 2014**

Sur la proposition de Me Louis Morin, dûment appuyée, il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance publique du 16 septembre 2014 tel qu'il a été rédigé.

Sur la proposition de monsieur Simon Julien, dûment appuyée, il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance tenue par courrier électronique du 5 au 10 novembre 2014 tel qu'il a été rédigé.

#### **4. Rapport du président**

##### **4.1 Commission permanente de révision des programmes**

Monsieur Bolduc informe les membres qu'au début du mois d'octobre le Conseil a été invité par le ministère de la Justice à compléter une fiche fournissant de l'information sur ses programmes. Un seul programme a été identifié : *Déontologie des juges administratifs de quatre tribunaux*. Cette fiche, approuvée par le président du Conseil, a été transmise au ministère.

La date de présentation du portefeuille Justice devant la Commission de révision permanente des programmes n'a pas encore été déterminée.

##### **4.2 Entrée en fonction de madame Helen Cantin comme secrétaire principale**

Monsieur Bolduc informe les membres que madame Helen Cantin est entrée en fonction le 10 novembre dernier. Elle a pu bénéficier d'une période de formation puisque madame Diane Toutant n'a pris sa retraite que le 21 novembre.

##### **4.3 Liste téléphonique des membres**

Un nouveau tableau a été remis aux membres lors de l'envoi des documents utiles à la préparation de la séance.

#### **5. Sujets d'information**

##### **5.1 Nouveau logiciel de traitement des plaintes**

Me Lachance informe les membres qu'en collaboration avec la direction des ressources informationnelles du ministère de la Justice un outil de gestion des demandes de renseignements a été testé. Cet outil nous permettra d'enregistrer l'information pertinente et d'en tirer divers tableaux Excel qui seront utiles pour la confection du rapport annuel.

Un outil de gestion des plaintes sera bientôt testé.

##### **5.2 Revue de presse**

Madame Langlois présente aux membres les articles de presse, la doctrine et la jurisprudence récents relatifs aux activités du Conseil.

## **6. État et suivi des dossiers de plaintes et information de gestion**

Le tableau de données de gestion sur les plaintes, à jour au 18 novembre 2014, a été distribué aux membres lors de l'envoi des documents utiles à la préparation de la séance. 24 nouvelles plaintes ont été déposées au Conseil depuis le début de l'exercice 2014-2015 pour un total de 36 plaintes dont dix actuellement en traitement.

Il y a six dossiers d'enquête actifs (560, 627, 669, 691, 699 et 703).

Le Comité d'examen de la recevabilité des plaintes a tenu une séance cet avant-midi : il y avait sept dossiers inscrits à l'ordre du jour. Aucune plainte n'a été déclarée recevable.

Me Lachance informe les membres que pour un dossier de plainte l'enregistrement de l'audience n'était pas disponible en raison d'une défaillance du système d'enregistrement de la Régie du logement. Lors de la séance de cet avant-midi, les membres du Comité d'examen de la recevabilité des plaintes ont convenu que monsieur Bolduc écrirait au président de la Régie du logement à ce sujet.

Le Conseil prend acte du dépôt des décisions du Comité d'examen de la recevabilité des plaintes dans les dossiers n<sup>os</sup> 705, 706, 707, 708, 709, 711, 712, 713, 714 et 715.

Monsieur Bolduc invite les membres qui le désirent à commenter les décisions. Aucun commentaire n'est fait.

## **7. Suivi des dossiers d'enquête en cours**

Monsieur Bolduc invite les présidents à présenter un suivi de leur dossier.

- **Dossier 2011 QCCJA 560**

Me Turcotte informe les membres qu'une conférence préparatoire est prévue le 15 décembre prochain à Montréal.

Me Patrick Simard informe les membres qu'il ne fera pas parvenir de lettre détaillant les motifs de sa récusation comme il l'avait mentionné lors de la séance du 16 septembre dernier. Cette démarche est inutile puisque les parties ont été avisées rapidement de sa décision.

- **Dossier 2012 QCCJA 627**

Me Lamarre informe les membres qu'il y a sursis de l'enquête jusqu'à la décision de la Cour supérieure sur la requête en révision judiciaire de la décision du comité sur les moyens préliminaires. La requête a été entendue le 16 avril dernier par l'honorable juge Benoît Moulin de la Cour supérieure et est en délibéré depuis cette date.

- **Dossier 2013 QCCJA 669 et 2014 QCCJA 691**

Me Turcotte informe les membres qu'une audience a été tenue le 4 novembre dernier à Montréal et que les affaires sont mises en délibéré depuis cette date.

- **Dossier 2014 QCCJA 699**

Me Proulx informe les membres qu'une audience a été tenue le 4 novembre dernier à Montréal et que l'affaire est mise en délibéré depuis cette date.

- **Dossier 2014 QCCJA 703**

Me Chamberland informe les membres que l'enquête est suspendue jusqu'au mois de février 2015 en raison de l'état de santé du commissaire.

## **8. Jugement de la Cour supérieure dans le dossier 2013 QCCJA 650 : explications et répercussions**

Une copie du jugement du 21 octobre dernier de l'honorable Guylène Beaugé de la Cour supérieure a été transmise aux membres lors de l'envoi de la documentation utile à la préparation de la séance.

Avant d'aborder le dispositif du jugement, Me Lachance rappelle les allégations formulées dans la plainte déposée par madame Tomee Sojourner à l'égard du comportement de la régisseuse Luce De Palma de la Régie du logement. Cette plainte a été déclarée irrecevable par un Comité d'examen de la recevabilité des plaintes. La plaignante a demandé la révision de cette décision à la Cour supérieure.

Elle résume au bénéfice des membres les erreurs de faits et de droit que la plaignante invoque au soutien de sa requête et rappelle le rôle dévolu au Conseil lorsqu'une de ses décisions sur la recevabilité d'une plainte est contestée.

Cette requête a été accueillie le 21 octobre dernier par l'honorable Guylène Beaugé de la Cour supérieure. Me Lachance mentionne ce qui est ordonné au Conseil et fait état de la requête de Me De Palma en rétractation de jugement. Cette requête sera présentée à la Cour supérieure le 30 janvier 2015.

Me Marie Lamarre est d'avis que le Conseil devrait faire parvenir à un juge administratif copie de toute procédure reçue au Conseil pouvant le concerner. Me Lachance s'engage à le faire à l'avenir.

Monsieur Bolduc informe les membres du Conseil que le nouvel examen de la plainte 650 a été reporté cet avant-midi à la séance du Comité d'examen de la recevabilité des plaintes devant avoir lieu le 30 mars 2015 étant donné cette requête en rétractation.

Il explique ensuite avoir constaté que depuis quelques années, les membres du Conseil et particulièrement ceux des divers Comité d'examen de la recevabilité des plaintes ont privilégié des décisions succinctes. Madame Langlois résume les demandes des membres à cet égard.

Monsieur Bolduc est d'avis que ce jugement de la Cour supérieure, sans lui donner une portée qu'il n'a pas, est l'occasion de réfléchir à la manière dont les décisions sur la recevabilité des plaintes sont rédigées.

Il informe les membres du Conseil qu'il a proposé cet avant-midi aux membres du Comité d'examen de la recevabilité des plaintes de mieux motiver les décisions. Il fait état des changements apportés à la grille d'analyse des plaintes à cet égard.

Les membres du Comité d'examen de la recevabilité des plaintes sont d'avis que leurs décisions disposant de la recevabilité des plaintes devront être un peu plus motivées pour mieux répondre aux reproches allégués dans la plainte sans pour autant transformer ce processus administratif en une enquête.

Me Lachance informe les membres que Me Patrick Simard a suggéré qu'une note soit rédigée afin d'informer les membres du Comité des critères à appliquer en déontologie pour décider de la recevabilité d'une plainte alléguant la partialité, la discrimination ou la violation des droits garantis par les Chartes.

## **9. Formation d'un nouveau Comité d'examen de la recevabilité des plaintes et d'un nouveau Comité de relecture**

L'actuel Comité d'examen de la recevabilité des plaintes a été constitué le 4 décembre 2013. Il s'agissait du 12<sup>ième</sup> Comité constitué par le Conseil à la suite des modifications législatives entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2006.

Le Comité d'examen de la recevabilité des plaintes est présentement composé des membres suivants :

- Monsieur Normand Bolduc;
- Me Nancy Chamberland;

- Me Marie Lamarre;
- Monsieur Michel Marchand;
- Me Mathieu Proulx;
- Me Patrick Simard;
- Me Alain Turcotte;

Tous les membres du Conseil manifestent leur accord avec la proposition concernant la constitution et la composition d'un nouveau Comité d'examen de la recevabilité des plaintes.

En conséquence, sur la proposition de Me Nancy Chamberland, appuyée par madame Marie Auger, il est résolu que pour l'examen des plaintes qui lui seront soumises après le 3 décembre 2014 un nouveau Comité d'examen de la recevabilité des plaintes soit constitué et qu'il soit composé des membres suivants :

- Monsieur Normand Bolduc;
- Me Robert Côté;
- Madame Suzanne Danino;
- Me Santina Di Pasquale;
- Monsieur Simon Julien;
- Me Mathieu Proulx;
- Me Patrick Simard.

Les membres du Conseil désignent monsieur Normand Bolduc pour agir à titre de président du Comité d'examen de la recevabilité des plaintes.

Un nouveau Comité de relecture des décisions doit aussi être formé.

Sur la proposition de Me Marie Lamarre, dûment appuyée, il est résolu qu'un nouveau Comité de relecture soit constitué et qu'il soit composé des personnes suivantes :

- Monsieur Normand Bolduc;
- Me Patrick Simard;
- Me Santina Di Pasquale;
- Madame Nathalie Diamond.

**10. Dépôt du projet des nouvelles Règles sur le traitement d'une plainte et adoption des Règles**

Le Comité sur les règles de traitement d'une plainte a été formé le 4 décembre 2013. Il est composé de madame Marie Auger, monsieur Normand Bolduc, Me Nancy Chamberland, Me Santina Di Pasquale, Me Mathieu Proulx, Me Patrick Simard et Me Alain Turcotte. Les membres se sont réunis les 3 février, 28 avril, 26 mai et 20 octobre 2014. Ils ont été soutenus dans leurs travaux par madame Josée Langlois de la permanence du Conseil.

Les travaux du comité ont mené à l'élaboration d'un projet final des *Règles sur le traitement d'une plainte* qui fait état des modifications qui seraient à apporter aux règles actuelles et qui a été transmis aux membres avec la documentation utile à la préparation de la séance.

Les membres discutent entre eux.

Tous les membres du Conseil manifestent leur accord avec la proposition concernant les modifications à apporter aux *Règles sur le traitement d'une plainte*.

Sur la proposition de Me Louis Morin, dûment appuyée, il est résolu que les modifications à apporter aux *Règles sur le traitement d'une plainte* soient adoptées telles que proposées.

Les nouvelles *Règles sur le traitement d'une plainte*, seront jointes en annexe du procès-verbal.

### **Approbaton des Règles sur le traitement d'une plainte par le gouvernement**

Les membres du comité recommandent au Conseil de présenter les nouvelles *Règles de traitement d'une plainte* au ministre de la Justice afin de les faire approuver par le gouvernement conformément à l'article 179 de la Loi sur la justice administrative.

Les membres discutent entre eux.

Tous les membres du Conseil manifestent leur accord avec la proposition concernant l'approbaton des *Règles sur le traitement d'une plainte* par le gouvernement.

Sur la proposition de Me Patrick Simard, dûment appuyée, il est résolu que *Règles sur le traitement d'une plainte* soient soumises au gouvernement pour approbaton.

M. Bolduc remercie les membres du Comité ainsi que Josée Langlois pour leur implication, la qualité de leur travail et la célérité dont ils ont fait preuve.

## **11. Formation d'un Comité sur les lettres types du Conseil**

Les lettres types utilisées au Conseil n'ont pas été révisées depuis longtemps. À la lumière de certains commentaires ou événements récents, dont la détermination du statut du plaignant à l'enquête, les membres ont exprimé le souhait de revoir la correspondance utilisée par le Conseil.

Monsieur Bolduc suggère aux membres la formation d'un Comité sur les lettres types du Conseil qui aura pour mandat de réviser les lettres types du Conseil.

Tous les membres du Conseil manifestent leur accord avec la proposition concernant la constitution et la composition d'un Comité sur les lettres types du Conseil.

En conséquence, sur la proposition de Me Robert Côté, appuyée par monsieur Pierre D. Denault, il est résolu qu'un Comité sur les lettres types du Conseil soit constitué et qu'il soit composé des membres suivants :

- Monsieur Normand Bolduc;
- Madame Nathalie Diamond;
- Monsieur Simon Julien;
- Monsieur Michel Marchand;
- Me Louis Morin
- Me Patrick Simard.

Les membres du Conseil désignent monsieur Normand Bolduc pour agir à titre de président du Comité.

Me Nathalie Lachance et madame Josée Langlois assisteront les membres du Comité dans leurs travaux.

## **12. Calendrier des séances**

Le calendrier des prochaines séances du Conseil est établi comme suit :

31 mars 2015 à 9 h 30 à Montréal

2 juin 2015 à 13 h 30 à Québec

15 septembre 2015 à 9 h 30 à Montréal

2 décembre 2015 à 13 h 30 à Québec

**13. Questions diverses**

Monsieur Bolduc informe les membres que la présence d'un conférencier est prévue pour la séance du mois de juin 2015..

**14. Levée de la séance**

La séance du Conseil est levée à 14 h 41.

Le président du Conseil de la justice administrative,

---

Normand Bolduc